Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 59 (1949-1950)

Heft: 9-10

Artikel: 1er août

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558604

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

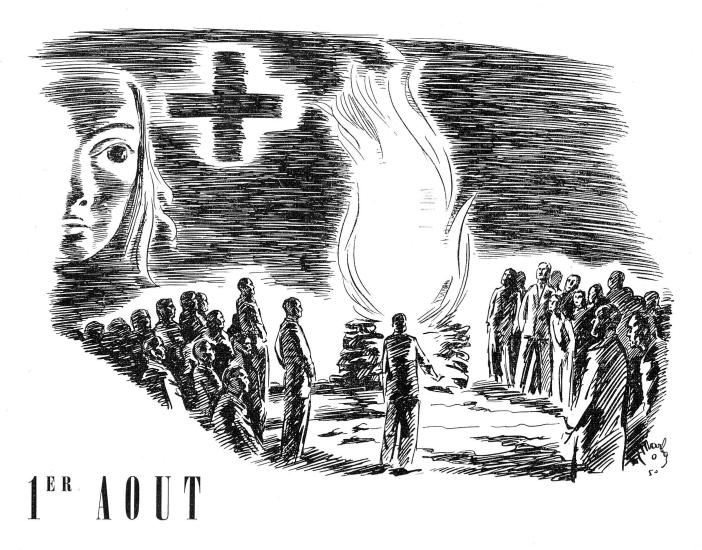
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Souvenir et symbole de l'antique Alliance helvétique, l'anniversaire du 1^{er} août retrouvera une fois de plus, en 1950, cette valeur plus immédiate et plus grave qu'il laissait parfois se perdre aux lointains âges de la paix régnant sur le monde.

Signe et souci de l'alliance perpétuelle et chrétienne des Cantons et de leur garde stricte et vigilante, signe et souci de notre juste neutralité et de notre ferme indépendance, cet anniversaire prend plus de prix aux heures inquiètes et troubles de l'histoire.

Il nous rappelle mieux à nos permanences, à nos devoirs et à nos fidélités, à tous nos devoirs et à toutes nos fidélités, quand de sombres nuages se forment, se déforment et se reforment sans cesse sur le monde, au gré d'intérêts, de politiques et d'idées où nous n'avons point à faire.

Une haute coïncidence a voulu que, cet an-ci, le nom et l'œuvre de la Croix-Rouge suisse fussent spécialement associés à cet anniversaire du 1^{er} août et à sa commémoration. La vente d'insignes, de timbres et de cartes du 1^{er} août 1950 permettra de soutenir les entreprises d'aide et de charité de notre Croix-Rouge nationale. Elle doit lui permettre de mener à chef quelques-unes de ses tâches les plus essentielles et les plus urgentes à cette heure, réorganisation de l'aide sanitaire volontaire, décentralisation et renforcement de son matériel sanitaire et d'hôpital, mise sur pied du service de secours aux victimes de catastrophes, extension et développement du service de transfusion sanguine.

Les événements que connaît le monde, l'inquiétude qu'éveille fatalement la présence de tant de nuages menaçants pour la paix et le travail des hommes, rendent cette coïncidence en 1950 de la commémoration de notre fête nationale et de l'attribution aux œuvres sanitaires et sociales de la Croix-Rouge suisse des collectes faites à cette occasion, plus significative encore. Entre les fidélités et les devoirs où nous rappelle cette fête du 1^{er} août, une fidélité et un devoir apparaissent plus pressants encore cet an-ci, ceux qu'incarne la Croix-Rouge: le devoir d'entr'aide, de charité et de paix selon la fidélité chrétienne et nationale.